

AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 3 septembre 2024, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur une demande de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage et deux demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0002 sur le lotissement.

La première demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 500, rue Wright et a pour objet d'autoriser le rehaussement de la toiture du bâtiment industriel dont la hauteur ne respecte pas toutes les normes applicables

La deuxième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 1900, rue Bourdon et a pour objet d'autoriser une opération cadastrale visant la création du lot enclavé 6 633 109 en vue de l'aménagement d'un écran acoustique et d'une piste multifonctionnelle.

La troisième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 1956, rue Bourdon et a pour objet d'autoriser une opération cadastrale visant la création des lots enclavés 6 443 895 et 6 443 896 en vue de l'aménagement d'un écran acoustique et d'une piste multifonctionnelle.

Fait à Montréal, le 19 août 2024

Benoit Turenne
Secrétaire substitut du conseil d'arrondissement